Image not found or type unknown

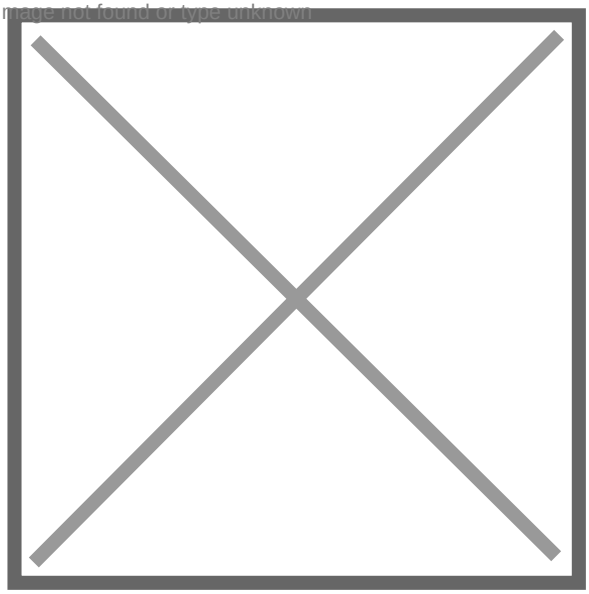

Quelque questions sur la location

Par **jonathan62800**, le **17/08/2009** à **21:46**

Bonjour, je m'appel Jonathan et j'habite Lievin (62).
Je me suis installé il y a un mois avec ma compagne dans un F3 en centre ville de Liévin mais j'ai quelque soucis avec le propriétaire qui refuse d'éclaicir certains point.
Tout d'abord ce dernier refuse de me mettre sur le bail pour des raisons incompréhensibles:
-Je préfère ne traiter qu'avec une seule personne.
-Jonathan n'a qu'un contrat d'apprentissage et c'est risqué de le mettre sur le bail.
-Je ne pense pas que mon comptable puisse mettre deux personne sur le bail...
Que pensez vous de cette attitude et pensez vous qu'il tire profit de cette situation?

De plus nous avons reçu début aout une facture EDF des consommation de la période entre le dernier locataire et notre arrivé, nous avons téléphoné a EDF qui nous a certifié que c'est bien la consommation d'avant notre arrivé est le propriétaire a fait quelque travaux pendant cette période mais il refuse de payer cette facture qui s'élève a 5 euros 42!!!

Enfin cette personne est assez étrange et veut tout savoir sur notre vie mais dès qu'on lui pose des question sur lui il reste très vague comme sur son métier: "je suis dans le bâtiment" et nous dit " il faut que l'on se fasse confiance" comment faire confiance a une personne qui nous regarde dans les yeux et nous ment ouvertement?

Pourriez vous me diire quoi faire pour me sortir de cette situation embarrassante s'il vous plait?

Merci d'avance.

Jonathan

Par **Solaris**, le **18/08/2009** à **10:52**

Bonjour,

Concernant le bail, s'il est déjà signé vous ne pourrez pas faire rajouter votre nom. Sa position peut se comprendre dans le sens où votre concubine pourrait donner congé et dans ce cas là vous vous retrouveriez seul locataire avec des revenus faibles, ce qui peut l'inquiéter. Cela reste son droit.
Concernant l'électricité, en principe quand vous rentrez dans les lieux, vous appelez edf pour créer votre compte en indiquant le relevé au jour de votre entrée. Pourquoi vous facturent-ils avant?
Concernant les questions personnelles, personne n'est tenu d'y répondre: ni vous ni lui.

Par **jonathan62800**, le **18/08/2009** à **10:57**

pour EDF on a effectivement ouvert un compte a notre arrivée mais les chiffres du compteur ne correspondez pas a la sortie de l'ancien locataire alors il nous envoyer la différence...

Par **Solaris**, le **18/08/2009** à **22:22**

Le relevé EDF figurait-il sur votre état des lieux contradictoire? dans l'affirmative il convient de l'adresser à EDF en indiquant qui était titulaire du compteur à ce moment là soit votre propriétaire.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés